

Association Départementale



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES
pédagogie coopérative

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DES ARDENNES

Association loi 1901
Siège social : Inspection Académique
20, avenue François Mitterrand
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Exercice clos le 31 août 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS



Association Départementale

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE O.C.C.E. DES ARDENNES**

Association loi 1901

Siège social : Inspection Académique
20, avenue François Mitterrand
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Exercice clos le 31 août 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Impossibilité de certifier

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'Association Départementale de l'O.C.C.E des Ardennes relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous sommes dans l'impossibilité de certifier que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. En effet, en raison de l'importance des points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier », nous n'avons pas été en mesure de collecter les éléments suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur ces comptes.

Fondement de l'impossibilité de certifier

Conformément à ses statuts, votre association « a pour objet de permettre et de favoriser à tous les degrés, dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation du département la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs ». Les « coopératives scolaires » et les « foyers coopératifs affiliés » sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « siège départemental » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des « coopératives scolaires », les « foyers coopératifs affiliés » et le « siège départemental ».



Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous sommes dans l'impossibilité de certifier les comptes annuels agrégés de l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas d'appréciation complémentaire aux points décrits dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées dans la partie « Fondement de l'impossibilité de certifier ».

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'effectuer un audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et d'établir un rapport sur les comptes annuels.



Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Fait à Boulogne, le 14 janvier 2019

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

BILAN DE L'ASSOCIATION**OCCE DES ARDENNES**

ACTIF	31.08.2018			31.08.2017	PASSIF	31.08.2018	31.08.2017
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	120	120			Fonds associatif	31 077	31 011
Terrains					Report à nouveau	863 039	918 417
Constructions					Résultat de l'association	26 750	-48 623
Installations et matériels d'activités	3 713	3 713			Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	1 944	1 279	665		TOTAL FONDS PROPRES	920 866	900 805
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE					Provisions pour risques		
Autres immobilisations financières					Provisions pour charges	11 031	9 914
					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 777	5 112	665		TOTAL PROVISIONS	11 031	9 914
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	3 811		3 811	2 653	Emprunts OCCE		
					Emprunts & dettes financières	2 867	
Coopératives et usagers divers	1 099		1 099	192	Fournisseurs	3 344	3 370
Comptes courants OCCE	549		549		Dettes fiscales et sociales	2 850	2 468
Autres créances (dont erreurs débitrices)	2 140		2 140	2 140	Comptes courants OCCE	1 897	933
Trésorerie	934 590		934 590	912 496	Autres dettes (dont erreurs créditrices)		288
Charges constatées d'avance				298	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	942 189		942 189	917 779	TOTAL DETTES	10 958	7 060
TOTAL GENERAL	947 967	5 112	942 855	917 779	TOTAL GENERAL	942 855	917 779



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DES ARDENNES

	2017/2018	2016/2017
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	282 523	277 581
Ventes de produits pour cessions	355 833	360 400
Prestations de service et animations	256 178	245 927
Subventions d'exploitation	347 064	336 382
Produits divers de gestion courante	334 672	336 287
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL	1 576 270	1 556 577
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	223 876	221 522
Variation des stocks de fournitures à céder	-1 157	470
Achats de fournitures administratives	939	841
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	1 017 635	1 056 494
Impôts et taxes	1 403	966
Salaires	14 168	12 899
Charges sociales	5 989	5 245
Autres charges	238 337	244 052
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	62 983	82 047
Dotations aux provisions	1 117	749
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL	1 565 290	1 625 284
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	10 979	-68 707
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits des valeurs mobilières	7 075	6 379
Reprises sur provisions		
TOTAL	7 075	6 379
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux provisions		
TOTAL		
RESULTAT FINANCIER (II)	7 075	6 379
RESULTAT COURANT (I + II)	18 054	-62 328
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion	25 343	35 593
Sur opérations en capital	200	250
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL	25 543	35 843
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion	16 848	22 138
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL	16 848	22 138
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	8 695	13 705
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	26 750	-48 623

ANNEXE DE L'ASSOCIATION OCCE DES ARDENNES

Du bilan de l'association de l'exercice clos le 31 août 2018. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de *“permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe”*.

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

	Exercice clos	Exercice précédent
Les données caractéristiques sont :		
Total du bilan :	942 854,72 €	917 778,97 €
Résultat de l'exercice :	26 749,52 €	-48 623,11 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	191	191
dont coopératives et foyers agrégés :	191	191
dont coopératives et foyers non agrégés :	0	0
Nombre de coopérateurs :	22 978	23 329
Heures de bénévolat déclarées par les mandataires	4 200	4 166
soit un équivalent temps plein de	2	2 personne(s).

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice s'inscrit globalement dans la continuité de l'exercice précédent. A noter cependant, une légère baisse des charges des activités éducatives dans les coopératives ce qui explique l'amélioration de l'excédent par rapport à l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l' O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement :

- les immobilisations sont inscrites au bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens,
- les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs,
- les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement :

- les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés.

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives, peu significatives, n'ont pas été annulées et concernent principalement :

- les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires, jugées non significatives, n'ont pas été éliminées.

Les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives.

D'après les CRF reçus, les cotisations de l'exercice s'élèvent à 49 388 € soit environ 3,30% du total des charges des CRF reçus à la date d'établissement de la présente annexe.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

OCCE DES ARDENNES

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	26 749,52	{ dont 3 220,87 pour le siège départemental dont 23 528,65 pour les C.R.F. agrégés	
Autres créances :	2 140,25	{ dont 2 140,25 pour le siège départemental dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs	
entre total actif et total passif constatés dans		0 C.R.F. agrégés.	
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	0,00	{ dont 0,00 pour le siège départemental dont 0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs	
entre total actif et total passif constatés dans		0 C.R.F. agrégés.	
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	934 590,29	{ dont 48 022,88 pour le siège départemental dont 886 567,41 pour les C.R.F. agrégés,	
soit en moyenne environ		4 641,71 par C.R.F. agrégé.	

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	62 983,40	{ dont 315,00 pour le siège correspondant aux amortissements dont 62 668,40 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements
soit en moyenne environ		328,11 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	1 608 887,26	{ dont 88 236,59 pour le siège départemental dont 1 520 650,67 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ		7 961,52 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	1 582 137,74	{ dont 85 015,72 pour le siège départemental dont 1 497 122,02 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ		7 838,34 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :		123,19 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par le Ministère de l'Education Nationale		
Personnel enseignant, détaché par la Fédération OCCE		
Personnel de droit privé (animateur), détaché par la Fédération OCCE	1,0	1,0
Personnel salarié par l'association départementale	0,5	0,5
Total	1,5	1,5

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
Outil préconisé pour la tenue comptable des coops : Retkoop		
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en nombre)	191	191
. Coopératives utilisant l'outil préconisé (en %)	100%	100%
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	190	191
Coopérative / foyer contrôlé par le siège	10	1
Coopérative / foyer participant à la mutualisation de la trésorerie	191	191
Part en % de la mutualisation conservée par le siège	100%	100%
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	4	4
Participants aux séances de formation (estimation)	15	15



BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DES ARDENNES

ACTIF	31.08.2018			31.08.2017	PASSIF	31.08.2018	31.08.2017
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques	120	120			Fonds associatif	31 077	31 011
Terrains					Résultat du siege de l'association	3 221	66
Constructions					Subventions d'investissement		
Matériels d'activités	3 713	3 713			TOTAL FONDS PROPRES	34 298	31 077
Autres immobilisations corporelles	1 944	1 279	665		PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Immobilisations en cours					Provisions pour risques		
Prêts OCCE					Provisions pour charges	11 031	9 914
Autres immobilisations financières					Fonds dédiés sur subventions		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 777	5 112	665		TOTAL PROVISIONS	11 031	9 914
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks	3 811		3 811	2 653	Emprunts OCCE		
					Emprunts & dettes financières	2 867	
Coopératives et usagers divers	1 099		1 099	192	Fournisseurs	3 344	3 370
Comptes courants OCCE	549		549		Dettes fiscales et sociales	2 850	2 468
Autres créances	2 140		2 140	2 140	Comptes courants OCCE	1 897	933
Trésorerie	48 023		48 023	42 768	Autres dettes		288
Charges constatées d'avance				298	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	55 622		55 622	48 051	TOTAL DETTES	10 958	7 060
TOTAL GENERAL	61 399	5 112	56 287	48 051	TOTAL GENERAL	56 287	48 051



COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DES ARDENNES

	2017/2018	2016/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	49 458	49 513
Ventes de produits pour cessions	2 045	2 583
Prestations de service et animations	16 742	15 087
Subventions d'exploitation	7 039	3 004
Produits divers de gestion courante	1 242	2 197
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL	76 526	72 383
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	2 691	1 828
Variation des stocks de fournitures à céder	-1 157	470
Achats de fournitures administratives	939	841
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	53 999	55 052
Impôts et taxes	1 403	966
Salaires	14 168	12 899
Charges sociales	5 989	5 245
Autres charges	2 429	1 230
Dotations aux amortissements	315	119
Dotations aux provisions	1 117	749
Engagements à réaliser sur subventions affectées		
TOTAL	81 892	79 398
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-5 366	-7 015
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des valeurs mobilières	7 075	6 379
Reprises sur provisions		
TOTAL	7 075	6 379
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Dotations aux provisions		
TOTAL		
RESULTAT FINANCIER (II)	7 075	6 379
RESULTAT COURANT (I + II)	1 709	-636
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	4 436	5 866
Sur opérations en capital	200	250
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL	4 636	6 116
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	3 124	5 413
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL	3 124	5 413
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	1 512	703
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	3 221	66



ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Bilan et compte de résultat du siège départemental de l'exercice clos le 31 août 2018, qui dégage un excédent de 3 220,87 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du siège départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le siège départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le siège départemental est une composante de l'Association Départementale comme les coopératives scolaires et foyers coopératifs du département affiliés à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques	277,38 €		156,95 €	120,43 €
Terrains				- €
Constructions et agencements				- €
Matériel d'activités	10 455,81 €		6 742,98 €	3 712,83 €
Agencements & aménagements divers				- €
Matériel de transport				- €
Matériel informatique	4 648,84 €	980,40 €	3 784,12 €	1 845,12 €
Mobilier de bureau	98,97 €			98,97 €
Immobilisations en cours				- €
Total	15 481,00 €	980,40 €	10 684,05 €	5 777,35 €

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Les investissements de l'exercice sont les suivants :

- Le 14/09/2017 achat d'un ordinateur portable pour 980,40 €

Les cessions de l'exercice sont les suivantes :

- Le 17/07/2018 remorque achetée 1044,28 € vendue à 200 €

Les mises au rebut (totalement amorties) de l'exercice sont les suivantes :

- Le 31/08/2018 logiciel bilan + : 121,96 €
- Le 31/08/2018 logiciel media office 2003 : 34,99 €
- Le 31/08/2018 appareil photo numérique : 329,87 €
- Le 31/08/2018 caméscope numérique : 329,87 €
- Le 31/08/2018 piscine gonflable : 4 824,71 €
- Le 31/08/2018 housse : 214,25 €
- Le 31/08/2018 téléphone Siemens : 32,24 €
- Le 31/08/2018 imprimante Canon IP3600 : 85 €
- Le 31/08/2018 scanner Epson perfection : 115 €
- Le 31/08/2018 ordinateur portable MSI : 599,30 €
- Le 31/08/2018 ordinateur Acer power : 985,99 €
- Le 31/08/2018 ordinateur portable Asus : 1248,99 €
- Le 31/08/2018 photocopieur Kyocera : 717,60 €

Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%	277,38 €		156,95 €	120,43 €
Constructions et agencements	5%				- €
Matériel d'activités	33% à 20%	10 455,81 €		6 742,98 €	3 712,83 €
Agencements & amén. divers	10%				- €
Matériel de transport	25%				- €
Matériel informatique	33%	4 648,84 €	315,00 €	3 784,12 €	1 179,72 €
Mobilier de bureau	20%	98,97 €			98,97 €
Total		15 481,00 €	315,00 €	10 684,05 €	5 111,95 €

2. Immobilisations financières

Néant

3. Stocks

Les stocks sont composés essentiellement de fournitures pédagogiques à céder aux coopératives. Ils sont évalués selon la méthode «premier rentré, premier sorti».

9 agendas cycle 1 (prix d'achat 50 €)	450,00 €
12 agendas cycle 1 (prix d'achat 85 €)	1020,00 €
368 agendas cycle 2 (prix d'achat 1,67 €)	614,56 €
262 agendas cycle 3 (prix d'achat 1,19 €)	311,78 €
30 guides du maître (prix d'achat 3,50 €)	105,00 €
2 Ecoles qui folkent 2009/2010 (prix d'achat 2,61 €)	5,22 €
24 Ecoles qui folkent 2011/2012 (prix d'achat 2,37 €)	56,88 €
9 Ecoles qui folkent 2012/2013 (prix d'achat 3,20 €)	28,80 €
32 Ecoles qui folkent 2013/2014 (prix d'achat 2,80 €)	89,60 €
39 Ecoles qui folkent 2014/2015 (prix d'achat 3,28 €)	127,92 €
20 Ecoles qui folkent 2015/2016 (prix d'achat 3,34 €)	66,80 €
1 Ecoles qui folkent 2016/2017 (prix d'achat 2,86 €)	2,86 €
7 Ecoles qui folkent 2017/2018 (prix d'achat 4,25 €)	29,75 €
18 Ecoles qui chantent 2010/2011 (prix d'achat 6,82 €)	122,76 €
19 Ecoles qui chantent 2011/2012 (prix d'achat 7,97 €)	151,43 €
10 Ecoles qui chantent 2012/2013 (prix d'achat 4,20 €)	42,00 €
27 Ecoles qui chantent 2013/2014 (prix d'achat 1,69 €)	45,63 €
23 Ecoles qui chantent 2014/2015 (prix d'achat 11,50 €)	264,50 €
2 Ecoles qui chantent 2015/2016 (prix d'achat 9,07 €)	18,14 €
18 Ecoles qui chantent 2016/2017 (prix d'achat 7,33 €)	131,94 €
209 gobelets (prix d'achat 0,30 €)	62,70 €
39 Cahiers de comptabilité (prix d'achat 1,60 €)	62,40 €
	3 810,67 €

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés	82,00 €		82,00 €
Usagers autres	1 016,75 €		1 016,75 €
Usagers et coopératives douteux			- €
Usagers et coopératives non encore facturés			- €
Total	1 098,75 €	- €	1 098,75 €

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Fédération Nationale (Audit France 2017/2018)	2 130,00 €
UR Champagne-Ardenne (Repas séminaire)	189,44 €
UR Champagne-Ardenne (Frais Bal En Liance)	313,12 €
UR Champagne-Ardenne (Frais AG UR)	46,80 €
	2 689,61 €

7. Autres créances

Adhésion+Assurance administrateur	10,25 €
-----------------------------------	---------

8. Valeurs Mobilières de Placement

Parts sociales BPN	15 632,00 €
--------------------	--------------------

9. Disponibilités

BPN Courant	624,21 €
-------------	----------

Crédit Agricole Courant	3 272,68 €
CSL CANE	16 000,00 €
Intérêts Parts sociales CANE à recevoir	174,19 €
Intérêts Livret sociétaire OBNL CME à recevoir	282,97 €
Intérêts Parts sociales CME à recevoir	600,00 €
Intérêts CSL Crédit Agricole à recevoir	184,75 €
Intérêts DAT Crédit Agricole à recevoir	11 250,24 €
Caisse	1,84 €
	32 390,88 €

10. Charges constatées d'avance

Néant

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

	Début	Affectation résultat N-1	Résultat N	Fin
Fonds associatif	31 011,26 €	+ 66,22 €		31 077,48 €
Résultat de l'exercice			3 220,87 €	3 220,87 €
TOTAL	31 011,26 €	+ 66,22 €	3 220,87 €	34 298,35 €

2. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
Provisions pour risques				
Engagement de retraite du personnel (1)	9 914,00 €	1 117,40 €		11 031,40 €
Provisions pour charges	9 914,00 €	1 117,40 €	- €	11 031,40 €
Immobilisations financières				- €
Usagers				- €
Autres créances				- €
Provisions pour dépréciations	- €	- €	- €	- €
Total	9 914,00 €	1 117,40 €	- €	11 031,40 €

Dotations / reprises d'exploitation 1 117,40 €

Dotations / reprises financières - €

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 1 117,40 €

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet

(*) Dont reprises sur provisions devenues sans objet

Total

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour indemnités de départ à la retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté et 1/3 de mois de salaire au-delà de 10 d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

3. Fonds dédiés

Néant

4. Emprunts et dettes assimilées

Nature	Durée et Taux	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Découverts bancaires CME		2 867,04 €		
Autres emprunts				
Total		2 867,04 €		

5. Fournisseurs

Mairie Charleville (charges locatives)	52,91 €
Mairie Charleville (taxe O.M.)	38,00 €
Internet Orange	42,90 €
Journal Officiel Comptes 2017/2018	50,00 €

Audit France 2017/2018



OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES

6. Dettes fiscales et sociales

Uniformation	183,60 €
Harmonie Mutuelle	62,21 €
Urssaf / Pôle Emploi	599,07 €
Novalis Retraite	287,78 €
Ciprev	17,92 €
Etat impôt sur CSL Crédit Agricole	199,85 €
Etat impôt sur CSL Crédit Agricole payé en janvier 2018	- 48,00 €
Etat impôt sur Livret sociétaire OBNL CME	237,83 €
Etat impôt sur Parts sociales BPN	35,17 €
Etat impôt sur Parts sociales BPN payé en janvier 2018	- 37,00 €
Etat impôt sur Parts sociales CANE	53,14 €
Etat impôt sur Parts sociales CANE payé en janvier 2018	- 26,00 €
Etat impôt sur Parts sociales CME	159,12 €
Etat impôt sur DAT Crédit Agricole	1 125,02 €
	2 849,71 €

7. Comptes courants OCCE (créditeurs)

N Fédération OCCE : agendas	1 897,00 €
-----------------------------	------------

8. Autres dettes

Néant

9. Produits constatés d'avance

Néant

IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**1. Cotisations**

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	22 978	23 329
Cotisation nationale par coopérateur	1,090 €	1,080 €
Cotisation départementale par coopérateur	1,06 €	1,04 €
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	49 457,65 €	49 512,64 €
Cotisations versées à la Fédération	25 046,02 €	25 195,32 €
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	25 046,02 €	25 195,32 €

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions Classes d'Eau Coop	2 449,00 €	1 101,00 €
Subventions communes	90,00 €	88,00 €
Subventions Ministère	4 000,00 €	1 000,00 €
Autres subventions (MAIF, CANE et JPA)	500,00 €	815,00 €
Total	7 039,00 €	3 004,00 €
Dont versées aux coopératives	2 429,00 €	1 101,00 €

3. Produits de gestion courante

Abonnements Animation & Education	23,50 €
Assurance coopérateurs	5 668,75 €
Assurance matériel coopératives	1 001,82 €

Formation Périscolaire	1 107,50 €
Comptabilité JPA 08	601,29 €
OCCE événements bals et Théâ	5 469,60 €
Remboursements frais par UR	558,36 €
Aide Fédération OCCE CAC	2 130,00 €
Remboursements frais par Fédération	181,40 €
	16 742,22 €

4. Produits exceptionnels

Sur opérations de gestion :

- dons des bénévoles pour leurs frais de déplacement	876,87 €
- coopératives fermées	3 106,47 €
Sur exercice antérieur :	452,76 €
	4 436,10 €

Sur opération s en capital :

- vente remorque	200,00 €
------------------	----------

5. Charges exceptionnelles

Sur opération de gestion :

- coopératives fermées (reversements)	3 008,73 €
Sur exercice antérieur :	115,00 €
	3 123,73 €

V - AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Il n'y a pas d'engagements en cours à la date de clôture de l'exercice.

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants (président, trésorier et secrétaire général).

3. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Le siège départemental bénéficie de la mise à disposition à titre gratuit, par la mairie de Charleville-Mézières du local de l'OCCE 08 situé au 8 rue Harar à Charleville-Mézières.

L'association bénéficie de la mise à disposition, par la Fédération OCCE, d'un animateur pour l'animation du siège départemental de l'association et la coordination des actions des coopératives scolaires et foyers coopératifs affiliés du département.

b) Bénévolat

Faute de moyens fiables pour le recenser, le bénévolat n'a pas été valorisé.

4. Autres engagements hors bilan

A la date de clôture de l'exercice, il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

5. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

- **Banque Crédit Agricole du Nord Est :**

Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés a été mise en place avec le Crédit Agricole du Nord Est (convention du 04/12/2015). Le compte «centralisateur» (ou pivot), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	103	101
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	531 960,62 €	528 755,87 €
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	5 509,34 €	4 776,51 €
Montant des impôts dus par l'AD	608,62 €	551,15 €
Montant des intérêts acquis nets après impôts	4 900,72 €	4 225,36 €
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%

- **Banque Crédit Mutuel Enseignant :**



Une mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires affiliés a été mise en place avec le Crédit Mutuel Enseignant (convention du 27/10/2016). Le compte «centralisateur» (ou pivot), pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

	Exercice clos	Exercice précédent
Nbre de comptes mutualisés	89	92
Solde total des comptes mutualisés au 31/08	388 328,16 €	383 290,06 €
Montant des intérêts acquis par l'AD (avant impôts)	1 331 €	1 349,88 €
Montant des impôts dus par l'AD	266,62 €	160,00 €
Montant des intérêts acquis nets après impôts	1 064,38 €	1 189,88 €
Pourcentage perçu par le siège	100%	100%